

L'INRAE verra le jour le 1er janvier 2020-en

17/10/2019



Actus Agricoles

Dérèglement climatique, érosion de la biodiversité, dégradation des milieux (sols, air, eaux), pollutions, épuisement des ressources fossiles, aggravation de la malnutrition... Pour relever ces défis et se doter d'une recherche et d'une innovation plus efficaces, le ministère de l'agriculture décide de fusionner l'INRA et l'IRSTEA. Le nouvel Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, l'INRAE verra le jour le 1er janvier 2020.

Les deux décrets portant sa création sont parus le samedi 12 octobre. « L'INRAE sera demain un leader mondial dans les sciences agricoles, de l'animal, du végétal et de l'alimentation, et également un acteur majeur des sciences de l'environnement », prédit le ministère, capable d'orienter « vers une agriculture bas-carbone et circulaire, une alimentation saine et durable, une gestion adaptative des ressources, et pour la préservation de l'environnement et la gestion des risques ».

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, se félicitent de la naissance de ce nouvel établissement, « à un moment où il est plus que jamais indispensable de réaffirmer que l'agriculture est essentielle à notre souveraineté alimentaire ».